

Demandes d'informations complémentaires

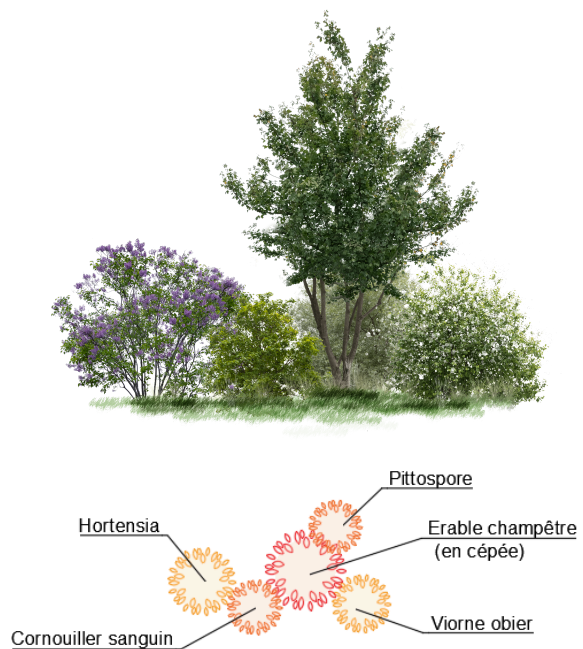
1°) - la vocation de ces nouveaux aménagements (tentes, mobil-home, habitation légère de loisirs ou autre) :

15 emplacements seront destinés à accueillir des mobil-homes, dont les façades seront en bois ou imitation bois pour garantir une meilleure intégration dans l'environnement. Les 26 autres emplacements seront nus pour les campeurs en tentes ou caravanes.

2°) - les aménagements paysagers qui permettront d'intégrer ces équipements dans le paysage insulaire :

L'ensemble de la parcelle sera végétalisé. Des arbres de haute tige ainsi que des massifs arbustifs seront plantés entre les emplacements et en limite de propriété, de manière à limiter l'impact visuel depuis l'extérieur et à masquer les vis-à-vis au sein du camping. Les plantations seront réalisées de manière groupée, non rectiligne et à port libre, pour un effet plus naturel.

Ci-dessous, le principe de plantation :



3°) - si la partie accueillant les accueils collectifs de mineurs (« colonie de vacances ») sera supprimée ou déplacée (le cas échéant, préciser à quel endroit) :

La partie du site accueillant les accueils collectifs de mineurs (« colonie de vacances ») sera supprimée.

Le gérant vend en effet sa parcelle, mettant ainsi un terme définitif à l'activité. Les équipements existants seront déposés. Seule l'habitation existante, typiquement bretonne, sera conservée et mise en valeur.

4°) - détailler l'évolution des surfaces sur l'ensemble du projet (surfaces artificialisées, surfaces en

espaces verts, surfaces restituées à une évolution naturelle permettant de retrouver les milieux littoraux ou dunaires sous-jacents) ;

Surface totale du terrain aménageable (NI) : 8367 m²

Etat initial :

- Surfaces artificialisées :
 - Maison : 98 m²
 - Dalles béton : 126m²
- Surfaces perméables :
 - Voie gravillonnée : 400m²
 - Terrasse bois sous préau : 60 m²
 - Enherbement : 5683m²
- Espaces verts : 2000 m²

Etat projeté :

- Surfaces artificialisées :
 - Maison : 98 m²
- Surfaces perméables :
 - Cheminement, voirie et parking en sable stabilisé : 1345 m²
 - Terrasse bois sous préau : 60 m²
 - Enherbement : 4864 m²
- Espaces verts : 2000 m²

Dont 1810 m² de surface (espaces verts et enherbement) non investie et restituée à évolution naturelle (emprise Natura 2000).

Catégories	Actuel	Projet	Evolution
Surfaces artificialisées	224 m ²	98 m ²	- 126 m ²
Surfaces perméables	6143 m ²	6 269 m ²	+ 126 m ²
Espaces verts	2000 m ²	2000 m ²	=